



# Pierreuil'Infos



DATE : 5 octobre 2021

Numéro 2021 / 08

## Fête patronale

Après une année difficile en raison de la pandémie, nous renouons avec la traditionnelle fête patronale. Les forains s'installeront dès le jeudi 14 octobre 2021 au niveau de la Petite Rue pour être opérationnels le week-end du 16 et 17 octobre 2021.

Cette année, nous accueillerons un manège pour enfants en plus de la confiserie et de la pêche aux canards.

La municipalité installera un chapiteau pour la danse du coq qui se déroulera de 11 h à 14 h, animée par l'orchestre José PEREIRA. A cette occasion, un apéritif sera offert : l'ensemble du Conseil Municipal compte sur votre présence afin de passer un bon moment de convivialité, dans le respect toutefois des règles sanitaires.

Comme chaque année, le foyer rural organise une tombola. Les membres du foyer rural passeront le samedi dans vos foyers pour la vente des tickets.

## Eclairage Public Chauffage Mairie

Depuis mi-septembre, la commune est passée à un éclairage public à Led. Ce nouvel éclairage très performant permet un abaissement de l'intensité lumineuse de 50 % de 23 h à 5 h et de réaliser ainsi un gain énergétique d'environ 65 %.

La chaudière fuel a également été remplacée par une pompe à chaleur air/eau.

Ces investissements répondant à des hautes performances environnementales ont été subventionnés par des aides de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental et du Syndicat de l'Electricité.

## Modification signalisation routière

Nous avons renforcé le passage piéton qui dessert l'aire de jeux. De nouveaux panneaux à haute visibilité seront installés pour compléter ce dernier.

Modifications des priorités de circulation :

- Suppression du STOP installé Petite Rue et implantation d'un CEDEZ LE PASSAGE dans les 2 sens de circulation Grande Rue de façon à faire ralentir les véhicules qui utilisent cette rue traversante du village.
- Suppression du STOP implanté rue des Hauts Jardins et remise des 2 sens de circulation de cette rue en direction de la Mairie. Par contre, pas de changement : la rue de la Chalade depuis l'intersection avec la rue des Hauts Jardins reste en sens unique en direction de la route d'Houdelmont.

**Bonne fête patronale à toutes et à tous.**

**Le Maire  
Thierry WEYER**